

ARRÊTÉ N° 230103P

Le Directeur de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM),

Vu le Code de l'Éducation,

Vu le décret n° 99-24 du 14 janvier 1999 portant création de l'Université de Belfort-Montbéliard,

Vu l'arrêté ministériel du 13 juillet 2016 portant nomination du directeur de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard,

Vu le règlement des études 2022/2023 de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard,

Arrête :

Article 1 – Règlement des études (ART III-12 : Jury de suivi des études) :

A la fin de chaque semestre, après la publication des PVs des résultats obtenus aux UV, un jury de suivi des études est réuni par formations et/ou niveaux de formation. La composition du jury de suivi des études est fixée par le directeur de l'UTBM sur proposition de la DFP, après avis des responsables de formation. Le jury de suivi des études est présidé par le responsable de formation ou son représentant. Le jury de suivi des études comprend au minimum quatre enseignants dont le responsable de formation ou son représentant, les responsables de filières ou à défaut des enseignants impliqués dans la formation, et au moins un enseignant du pôle humanités. Le jury de suivi des études ne peut prendre de pour les spécialités d'ingénieurs en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue de l'UTBM décision valable en deçà de trois membres présents ou représentés. Le jury de suivi des études examine le cursus de chaque étudiant inscrit dans la formation concernée. Il se prononce sur la poursuite des études, formule des observations sur le semestre écoulé et des conseils sur le semestre à venir et plus globalement sur le parcours de l'étudiant.

Article 2 – Compositions des jurys de suivi des études – Automne 2022 :

Les jurys de suivi des études d'ingénieur session **Automne 2022 (A22)** se réuniront et seront composés comme suit :

FISE Mécanique : Sebastien ROTH (Président du Jury), Bruno AVISSE, Dominique CHAMORET, Sophie COSTIL, Lucas DEMBINSKI, Frédéric DEMOLY, Nouredine FENINECHE, Thierry VIOLLET, Rachel VERNA (Huma)

Phase 1 : Lundi 23 janvier 2023 – à partir de 08h30 – salle P248 – site de Sévenans

Phase 2 : Vendredi 27 janvier 2023 – à partir de 08h00 – salle P248/P250 – site de Sévenans

Tronc Commun (TC) 1 et 2 : Mohamed TACHIKART (Président du Jury), Florence BAZZARO, Lucas DEMBINSKI, Denis DUBAI, Raed KOUTA, Karine MAUFFREY, Bernard MIGNOT, Dominique STOESSEL, Jean-Yves TRIPONEY, Laurent HEYBERGER (Huma)

Phase 1 : Jeudi 19 janvier 2023 – à partir de 08h30 – salle P248 – site de Sévenans

Phase 2 - TC01 : Mercredi 22 février 2023 – à partir de 13h30 – salle P120-122 – site de Sévenans

Phase 2 - TC02 : Jeudi 26 janvier 2023 – à partir de 17h00 – salle P250 – site de Sévenans

Tronc Commun (TC) 3, 4 et 5 : Mohamed TACHIKART (Président du Jury), Florence BAZZARO, Arnaud GAILLARD, Michel LENCZNER, André TURBERGUE, Hui WANG LIAO, Uxio LOPEZ-RODRIGUEZ (Huma)

Phase 1 : Vendredi 20 janvier 2023 – à partir de 14h00 – salle P248 – site de Sévenans

Phase 2 : Vendredi 27 janvier 2023 – à partir de 08h00 – salle P120/P122 – site de Sévenans

FISE Mécanique et Ergonomie : Hugues BAUME (Président du jury), Régis BARRET, Jean-Bernard BLUNTZER, Morad MAHDJOUB, Essolé PADAYODI, Lotfi BENNOUR (Huma).

Phase 1 : Lundi 23 janvier 2023 – à partir de 13h45 – salle M208 – site de Montbéliard

Phase 2 : Vendredi 27 janvier 2023 – à partir de 08h30 – salle M208 – site de Montbéliard

FISE Energie : Abdesslem DJERDIR (Président du jury), Mohamed BECHERIF, Béatrice BOURIOT, Daniel DEPERNET, Stefan GIURGEA, Salah LAGROUCHE, Nicolas SIMONCINI (Huma).

Phase 1 : Vendredi 20 janvier 2023 – à partir de 13h30 – salle B421– site de Belfort

Phase 2 : Mardi 24 janvier 2023 – à partir de 08h30 – salle B212 - site de Belfort

FISE Systèmes Industriels : Denis CHOULIER, Sihao DENG, Patrick OLIVIER, Marie-Ange MANIER, Ludovic VITU, Pierre-Alain WEITE, Christian GIRARDOT (Huma)

Phase 1 : Vendredi 20 janvier 2023– à partir de 08h30 – salle P248– site de Sévenans

Phase 2 : Mercredi 25 janvier 2023– à partir de 08h00 – salle P250 - site de Sévenans

FISE Informatique : Abdeljalil ABBAS-TURKI (Président du jury), Oumaya BAALA, Frédéric LASSABE, Alexandre Lombard, Jaafar GABER, Serge IOVLEFF, Mahjoub DRIDI, Michael Mc KINNEY (Huma).

Phase 1 Vendredi 20 janvier 2023 – à partir de 08h30 – salle B421– site de Belfort

Phase 2 : Vendredi 27 janvier 2023 – à partir de 08h30 – salle H108 – site de Belfort

Article 3 :

Le Directeur Général des Services de l'Université de Belfort-Montbéliard est chargé de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la Rectrice académique de la région Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière des Universités. Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'Université de Belfort-Montbéliard et sur l'intranet de l'établissement – NUXEO.

Fait à Sevenans, le 18 janvier 2023

Le Directeur de l'UTBM,

Ghislain MONTAVON